

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 08 OCTOBRE 2019

Date de la convocation :

30 Septembre 2019

Date d'affichage :

30 Septembre 2019

Nombre de membres :

Afférents au conseil
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 22

Procuration : 0

L'An deux mil dix-neuf, le huit Octobre 2019 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne NAUDE, Anne-Marie DUHAMEL, Jasmine BEDENIK, M. Serge HERMANT, Mme Armelle VISEURS, Mrs Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, Christian KASPRZYK, Philippe DUTKIEWICZ, Bertrand NAGLIK, Christophe SINGER.

Excusés : Mme Linda MEDJAHDI et M. Philippe NEVEU.

Absents : Mme Emmanuelle HEAULME, Mrs Valentin PRUVOT, Jean-Marie MANIEZ, Jean-Pierre COUELLE et Mme Corinne TOURNANT.

Excusé(s) ayant donné procuration : //////////////

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : **Cession d'un logement locatif social par la S.A. d'H.L.M. Maisons et Cités Soginorpa – 79 Boulevard de la Cité 2**

Vu l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la demande d'avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service Habitat durable, dans le cadre de la cession du logement 79 Boulevard de la Cité 2 à un particulier par la S.A d'H.L.M. Maisons et Cités Soginorpa.

À la majorité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré :

Donne un avis favorable à la cession du logement locatif social situé 79
Boulevard de la Cité 2 par la S.A d'H.L.M. Maisons et Cités Soginorpa.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Laurent POISSANT.



REÇU LE

14 OCT. 2019



Sous-Préfecture
de LENS

"DECISION EXECUTOIRE" 14 OCT. 2019

Reçue en Sous-Préfecture le

Publiée au Journal le 16 OCT. 2019

MAZINGARBE, le 16 OCT. 2019

Le Maire

Laurent POISSANT

